

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 37
PUBLIQUE

Article intitulé « Décrispation politique - 14 pro-Gbagbo en liberté » publié le 6 août 2013
dans le journal Le Patriote



@ > News > Politique > Article

POLITIQUE

Décrispation politique - 14 pro-Gbagbo en liberté

Publié le mardi 6 aout 2013 | Le Patriote



© Autre presse par DR

Canada - M. Philippe-Henry Dacoury-Tabley, Gouverneur de la BCEAO plaide pour l'assistance du Canada au développement des pays Africains
Philippe-Henri Dacoury-Tabley

Vos outils



0 5 0
Tweeter J'aime

Un air de décrispation souffle en ce moment sur la Côte d'Ivoire. La Chambre d'accusation a décidé hier la mise en liberté provisoire de 14 détenus de la crise postélectorale de décembre 2010 à avril 2011, dont le Président du Front populaire ivoirien (FPI), Pascal Affi N'Guessan et Michel Gbagbo, fils de l'ancien Chef de l'Etat, Laurent Gbagbo. Il s'agit de Gèneviève Bro Grébé, Justin Koua, Michel Gbagbo, Narcisse Téa Kuyo, Affi N'Guessan, Abou Drahmane Sangaré, Alcide Djédjé, Moïse Lida Kouassi, Sokouri Bohui, Alphonse Douaty, Séka Obodji, Henri-Philippe Dacoury-Tabley, le colonel Konandi Kouakou et Nomel Djro.

Les détenus libérés avaient été transférés à Katiola, à Bouna et à Boundiali après la violente crise postélectorale qui a secoué notre pays de décembre 2010 à avril 2011, faisant plus de 3000 morts.

Cette crise, il faut le rappeler, est survenu après le président Laurent Gbagbo ait refusé de reconnaître sa défaite face au vainqueur de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, le président Alassane Ouattara.

Dans un communiqué lu sur les antennes de la télévision nationale,

première chaîne, le procureur de la République, Christophe Richard Adou, a expliqué les motifs de cette décision.

« A la demande de mise en liberté d'office formulée par la Chambre d'accusation et les juges d'instruction en charges de certains dossiers de la crise postélectorale, le procureur informe que la liberté peut être demandée par le détenus soit par le procureur, par le juge d'instruction ou enfin par la Chambre d'accusation comme c'est le cas », a-t-il argué.

Avant d'ajouter : « Le parquet précise qu'il ne s'agit que de liberté provisoire et les procédures en vue du jugement poursuivront leur cours et connaîtront surement leur dénouement d'ici la fin de l'année ».

Le gouvernement, pour sa part, a salué cette décision des juges qui, selon son porte-parole, est la bienvenue. « Notre pays doit sortir de l'Etat de belligérance », a déclaré à l'issue d'un Conseil des ministres, le ministre Bruno Nabagné Koné. Pour lui, cette décision de mise en liberté provisoire des pro-Gbagbo va favoriser la décrispation de l'environnement politique. La décision de mise en liberté provisoire, il faut le préciser, intervient à la veille de la célébration du 53ème anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, prévu demain.

Jean-Claude Coulibaly

LIENS PROMOTIONNELS



Titrologie



Le Patriote N° 4112 du 6/8/2013

Abonnez-vous ►

Abonnez vous aux journaux - Voir la Titrologie

Sondage

✓ Aucun sondage disponible ✓ Voir archive

Autres articles

► Vent de liberté !
Le Patriote - 6/8/2013

► Nuit du Destin / Cheick Boikary Fofana
(Président du Cosim) "Que les prières contribuent à réconcilier les Ivoiriens"
Le Patriote - 5/8/2013

► Ligue des champions / Séwé Sport-Recreativo
Do Libolo -3-1 Zougoula est passé par là
Le Patriote - 5/8/2013

► Soutenance de mémoire : Mention très bien
pour Dao Maïmouna
Le Patriote - 5/8/2013

► Interview / Gbah Eugène (artiste chanteur et ex-musicien d'Ernesto Djédjé) "Certains jeunes artistes d'aujourd'hui ne font pas de la musique, mais du bruit"
Le Patriote - 5/8/2013

Tous les articles d'actualités

▼ PUBLICITE

Commentaires



Ajouter un commentaire...

Commenter

**Josue Amos** · Meilleur commentateur · Pretoria, GeorgiaATTENTION!
ATTENTION!
ATTENTION!DRAMANE, ET SES DEUX CANCRES QUE SONT SORO ET BAKAYOKO SONT DES TORTIONNAIRES!
LE CAS DE BLE GOUDE EST UN EXEMPLE CONNU DE TOUS.... BLE N'EST DANS AUCUNE RÉSIDENCE MAIS BIEN DANS UNE
CELLULE SECRÈTE DE LA DST OU IL SUBIT DES TORTURES SANS RELÂCHE ET CE JOURS ET NUITS....[Répondre](#) · [J'aime](#) · 6 août, 04:21**Yves Yao** · Abidjan

ne crier pas vite victoire assassin rdr

[Répondre](#) · [J'aime](#) · 6 août, 06:42**Modeste Kouadio**

veau mieux tare que jamais

[Répondre](#) · [J'aime](#) · 6 août, 03:53

Module social Facebook

**ONLINE
HANDELEN IN
Indices**

→ **INSCHRIJFBONUS**
→ **GRATIS DEMO-
REKENING**
→ **0 COMMISSIE**

*CFD Service

NU DOWNLOADEN

Plus500
Plus500.nl

Uw kapitaal
is in gevaar